

## Compte rendu du Conseil d'Administration de SPS du 9 février 2010

Le Conseil d'Administration (CA) de SPS se réunissait à Paris en présence des administrateurs, du Commissaire du Gouvernement, d'un Commissaire aux Comptes et des 4 représentants Comité d'Entreprise (1 SUD, 1 CGT, 1 CFDT et 1 CFE/CGC).

L'ordre du jour portait essentiellement sur la présentation aux administrateurs des comptes 2009 et des perspectives 2010. Les résultats 2009 (chiffre d'affaires, résultat net, commandes) ont été affichés comme étant conformes aux prévisions et les administrateurs étaient satisfaits. Les données chiffrées, présentées lors du CA, doivent être approuvées lors de l'Assemblée Générale des actionnaires avant de pouvoir être divulguées, donc pas avant le 21 avril 2010. On notera que SPS a respecté les consignes SAFRAN en faisant des économies sur les investissements et en favorisant les mobilités Groupe pour les embauches et les missions de détachement. Pour 2010, globalement le chiffre d'affaires et le résultat net devraient être supérieurs à ceux de 2009.

Bien que les représentants du CE ne disposent ni d'un rôle consultatif ni d'un droit de vote, ils peuvent s'exprimer lors des questions diverses. SUD est intervenu par une déclaration en soulevant certaines questions (voir au dos la déclaration et les questions).

### **Héraklès (projet H)**

On nous a rappelé que tout nous a été dit lors des CE de 2009. Doit-on souligner que nous savons peu de choses. Le périmètre semble figé, le calendrier détaillé reste inconnu. La dernière date « clef » était le 16/12/2009 avec la proposition du Directoire au Conseil de Surveillance de Safran de la remise d'une offre à SNPE ! Quant aux conséquences sociales, rien n'en est dit.

La négociation se poursuit et porte essentiellement sur la dépollution des sites (à savoir qui payera). Dès que cette étape sera franchie (c'est le « t0 »), le reste suivra « intelligemment ». L'habitude aidant,

nous n'aimons pas ce genre de réponses vagues qui, le moment venu, nous mettent au pied du mur .

### **Primes à part variable**

La demande d'une information claire au personnel concernant les « parts variables » est rejetée sous prétexte qu'elle est assez claire comme ça. La Direction a réaffirmé qu'elle informait chaque personne concernée, ce qui n'est pas notre demande. SUD est-il le seul syndicat dans le Groupe à réagir face à cette situation pour le moins opaque et qui subtilise 1% de la masse salariale ?

### **Effectifs, sous-traitance et salaires**

Nos questions n'ont même pas fait l'objet de remarques, elles ont été purement ignorées.

### **Risques psychosociaux**

Ils sont pris en compte par Safran qui fait actuellement une campagne. Apparemment il ne faut pas en attendre beaucoup plus. Le fait d'attirer l'attention sur le stress engendré par les surcharges de travail et les changements d'organisation imposés ne semble pas interpellier les administrateurs. A aucun moment ils nous ont semblé songer à remettre en question leur façon de faire malgré des signaux d'alarme.

### **Et restaurant d'entreprise . . .**

Pour ce qui est du budget du restaurant d'entreprise, les administrateurs ont répondu que ce n'est pas le lieu . . . et la Direction s'empresse de dire qu'elle est en train de régler la question !

### **Formation « management social » . . .**

Les administrateurs ont souri quand nous avons dénoncé le caractère plutôt dirigé de cette formation et l'intervention de la Direction des ressources humaines en fin de stage qui pousse l'encadrement à soutenir aveuglément les orientations prises en haut lieu.

Ces réunions ne sont malheureusement pas plus fructueuses que celles de l'entreprise, la langue de bois reste toujours de mise. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas continuer d'agir.



Le Haillan, le 9 février 2010

**Conseil d'Administration du 9 février 2010  
de Snecma Propulsion Solide**

Déclaration et questions diverses de la représentante SUD au Conseil d'Administration

Dans le cadre des questions diverses, nous vous sollicitons afin d'obtenir des réponses aux demandes suivantes :

1) Héraclès : A la veille de la concrétisation du projet nous demandons qu'une information soit clairement faite aux salariés sur le projet H. Nous nous étonnons aussi de ne rien voir figurer dans le budget prévisionnel à ce sujet. De plus, à ce jour, nous n'avons aucun calendrier prévisionnel indiquant les grands jalons de ce projet.

2) Depuis plusieurs années SPS a introduit une politique de rémunération à parts variables pour les cadres à partir de 3BS. Nous souhaitons savoir quand le « dispositif » du groupe SAFRAN, évoqué lors du CA du 21/09/09, sera officiellement décliné à SPS afin que chacun en connaisse les tenants?

3) Nous restons opposés à l'augmentation de la sous-traitance et au développement de l'emploi précaire. La situation est inacceptable dans le contexte actuel du chômage. L'augmentation du résultat net et la confirmation de la charge annoncée permettent aussi l'augmentation des effectifs par l'embauche de salariés en CDI à SPS.

4) Compte tenu des très bons résultats, et ce depuis plusieurs années, nous espérons que la direction SAFRAN a donné comme consigne à SPS de prévoir une politique salariale répondant aux attentes des salariés, à savoir une progression significative du pouvoir d'achat et particulièrement pour les plus bas salaires fortement touchés par la crise.

5) Nous constatons depuis plusieurs années à SPS une augmentation des troubles de la santé liés aux risques psychosociaux (constat également fait par l'inspection du travail en 2004). Les problèmes sont souvent dus à des surcharges de travail ou à des changements d'organisation imposés (le Plateau Aéronautique et le Service Achats en sont l'illustration). Le développement de l'entreprise ne doit pas se faire au détriment de la santé des salariés. Nous demandons à SAFRAN d'y veiller et de faire prendre à SPS les mesures nécessaires.

6) Nous tenons à signaler une gestion floue des 1.773% de la masse salariale que le CE SPS reverse à la direction pour la gestion du restaurant d'entreprise (depuis 2007 nous n'avons pas eu d'informations comptables). Nous demandons à ce que SPS reverse le trop perçu au Comité d'Entreprise (estimé à 200 000€ rien que pour 2010).

7) Nous dénonçons les formations partiales de management social, à l'intention des cadres et de l'encadrement, à la veille des élections professionnelles.

Pour le syndicat SUD Métaux 33  
Nathalie Bourgeois  
Représentante du Comité d'Entreprise  
auprès du Conseil d'Administration de Snecma Propulsion Solide

**Tél:** 05-56-55-86-14

**Fax :** 05-56-55-89-80

**Site Internet:** <http://www.sudmetaux33.com>

**E-mail:** [syndicat@sudmetaux33.com](mailto:syndicat@sudmetaux33.com)